



« Les Centres Sociaux acteurs de la cohésion sociale et de la transformation de leurs territoires »

Manifeste

Quels sont, pour les élus locaux, le rôle, les fonctions et la plus-value d'un centre social dans leur territoire ?

Ce manifeste est la rencontre entre la vision d'élus représentatifs de la diversité des territoires et celle de la Fédération des Centres Sociaux de France (<http://www.centres-sociaux.fr>).

Nous vous invitons donc, élu-e local-e, à le signer, si vous partagez cette vision du Centre Social, acteur de la cohésion sociale et de la transformation de votre territoire.

Nous, élus de petites et grandes collectivités bénéficiant de la présence de Centres Sociaux, en milieu rural, péri-urbain ou urbain, de différentes régions de France, voulons manifester notre attachement aux Centres Sociaux et nos convictions sur le rôle fondamental qu'ils jouent dans nos territoires. Nous adressons ce témoignage à tous les élus locaux, actuels ou futurs, afin de leur faire part de l'intérêt que constitue la présence d'un Centre Social dans un quartier, un village, un territoire, aux côtés d'autres acteurs qui œuvrent avec eux et à nos côtés.



Nous réaffirmons en premier lieu que :

- Justice sociale et égalité territoriale font partie de nos préoccupations permanentes,
- Nous sommes amenés à appréhender de multiples questions qui touchent la vie des gens et contribuent au devenir de nos territoires ou peuvent le fragiliser,
- Education, logement, santé, numérique, culture, loisirs, discriminations, sécurité, emploi, citoyenneté, économie locale, cadre de vie et tous autres besoins exprimés par les habitants sont autant de dimensions que nous sommes amenés à appréhender,
- Il nous faut travailler à « faire société » pour faire en sorte que les uns et les autres puissent vivre ensemble dans le respect des histoires et des destins différents,
- La démocratie élective doit pouvoir s'exercer en complémentarité avec de multiples formes de la démocratie participative permettant ainsi aux habitants d'exprimer leurs points de vue, d'agir à nos côtés et en complémentarité avec notre action.

Nous confirmons en conséquence que nos territoires ont besoin :

- de services publics et de services aux publics de qualité,
- d'acteurs et d'interlocuteurs engagés au profit de l'intérêt général,
- mais aussi de lieux,
 - où les gens sont accueillis mais plus encore écoutés, entendus, orientés,
 - où peuvent réfléchir à et construire des démarches collectives,
 - où les forces vives et acteurs peuvent se rencontrer et se concerter,
 - où les habitants sont considérés comme des personnes et des acteurs,
 - où les questions sociales et culturelles sont exprimées et mises en débat,
 - où l'on peut se mettre autour d'une table, réfléchir ensemble et définir des stratégies.

C'est pourquoi nous considérons comme une chance et un atout de bénéficier de la présence d'un Centre Social dont nous réaffirmons les apports pour nos territoires :

■ Le Centre Social, lieu d'accueil pluri générationnel et d'ouverture à tous

La première fonction du Centre Social, c'est son accueil de tous les publics. Habitants du territoire, du quartier, de passage ou résidentiel, de toutes cultures et de toutes catégories sociales, chacun peut trouver au Centre Social une écoute attentive de ses soucis, de ses questions, de ses besoins, de ses idées, de ses propositions.

Quelle que soit la raison de sa venue au centre social, l'habitant y trouvera un accueil bienveillant, un échange, un effet miroir lui permettant de préciser ce qu'il souhaite, ce qu'il vit, ce qu'il cherche.

Le Centre Social constitue une alternative complémentaire à l'accueil des structures publiques, en bonne intelligence avec elles. Il permet chaque fois que possible un renvoi vers ces structures ou vers toute structure de service.

Lieu de proximité, il offre une porte ouverte et intergénérationnelle à qui cherche un renseignement, une activité, une écoute, un suivi. Par l'accueil des habitants, notamment des nouveaux arrivants, le Centre Social contribue à la cohésion sociale, à la mixité, et redonne goût et sens à faire lien ensemble. Il complète ainsi l'action du CCAS, et agit de plus en plus comme une fonction de « tiers-lieu » en facilitant pour chacun la conduite de son projet individuel ou collectif.

Le Centre Social c'est aussi une capacité à aller vers les habitants qui ne viennent pas naturellement à lui, à investir leurs espaces de vie : école, marchés, rue... pour être à l'écoute de toutes les préoccupations du territoire.

■ **Le Centre Social, activateur de citoyenneté**

La philosophie des Centres Sociaux quel que soit son mode de gestion est de révéler, activer, s'appuyer sur le pouvoir d'agir de tout habitant. En tant que citoyen. En tant qu'usager. Tout en partant de leur vécu, de leurs préoccupations, de leurs besoins, et en mobilisant leurs propres ressources pour l'action, le Centre Social accompagne l'autonomie progressive des habitants. Il permet de passer d'une logique de consommation à une vie d'action pour eux-mêmes, pour leur parcours, pour leurs proches, pour leur environnement et pour leur territoire.

Le Centre Social est ainsi lui-même un acteur collectif de proximité et d'animation du territoire.

Sa capacité à travailler dans la transversalité le conduit à agir tout autant sur la citoyenneté individuelle que sur les stratégies territoriales de

développement durable ou de politique de la ville par exemple.

En complémentarité avec les élus, les autres associations et les forces vives du territoire, sa vocation est d'être au cœur de l'action sociale, en accompagnant les projets individuels comme collectifs, invitant et accompagnant l'engagement des habitants dans les instances de participation (comité d'usagers, conseils citoyens, ...) et favorisant ainsi la plus grande mixité dans l'engagement citoyen.

En animant la participation et la concertation, le Centre Social constitue ainsi un lieu et un levier de l'engagement des habitants, en son sein, dans leurs propres projets personnels ou dans les lieux d'action pour le territoire.

■ **Le Centre Social co-constructeur, co-élaboreur de politiques publiques et de stratégies de territoire**

En tant qu'acteur dynamique du territoire, le Centre Social se propose comme co-constructeur des politiques publiques. Par sa capacité à aller vers les habitants, il est en mesure de faire remonter des informations des territoires et d'alimenter ainsi, le plus précisément et le plus qualitativement possible, le diagnostic de territoire. Dans une démarche de diagnostic partagé du territoire, il favorise l'expression de l'expertise d'usage des habitants, leur permettant ainsi de participer à l'intelligence collective d'un projet naissant. Il constitue d'ailleurs un espace de veille et d'alerte sur les territoires. Le Centre Social porte d'ailleurs lui-même une expertise forte, et il anime des espaces de concertation où se rencontrent différentes expertises, pour

faciliter la co-construction des projets locaux. Le Centre Social est également en capacité de coordonner et de fédérer autour d'un thème plus précis. Les solidarités et la transition écologique et énergétique, particulièrement d'actualité, en font partie. Il constitue un lieu d'expérimentation et un laboratoire d'idées conduisant ainsi à la mise en test d'innovations naissantes avec les habitants. Il participe également à des projets portés par d'autres associations ou par les élus.

Il est ainsi co-constructeur, acteur engagé sur son territoire, au service de projets collectifs fédérateurs.



■ Le Centre Social, acteur de politiques publiques

Par son agilité et sa capacité d'adaptation, le Centre Social est également un acteur des politiques publiques décidées par les collectivités, et soutenues par la politique sociale de la CNAF, la CNAV, les CAF et CARSAT, et l'Etat. En les déclinant lui-même grâce aux aides ou aux délégations reçues de la collectivité, et en y contribuant également par le relais auprès des autres acteurs.

Sa capacité pour coordonner et fédérer autour d'un thème ou d'un projet permet l'émergence de nouvelles initiatives associatives ou de toute autre forme d'action collective, contribuant ainsi à un dynamisme de développement social en milieu rural et urbain.

Parfois, son rôle peut aller jusqu'à la coordination des acteurs.

Agissant tant auprès des individus que des groupes, le centre social joue ainsi un rôle précieux pour passer en permanence des problématiques individuelles aux actions collectives et vice versa.

Cette mise en mouvement des énergies apporte une vraie plus-value aux projets de territoires divers et variés, comme c'est le cas par exemple en politique de la ville ou en développement rural.

C'est donc fort de ces convictions que nous vous invitons à soutenir avec nous ce manifeste, contribuant ainsi à nos objectifs de cohésion sociale dans nos territoires.

Vous pouvez signer ce manifeste à partir du lien d'accès suivant :

<http://www.centres-sociaux.fr/2019/06/25/manifeste/>

Les centres sociaux se sont développés partout en France grâce à l'appui des collectivités locales et des Caisses d'allocations familiales

- 1.900.000 personnes fréquentent les Centres Sociaux (de la petite enfance aux seniors),
- Plus de 2.200 centres sociaux dont 1250 sont adhérents à la FCSF à travers 45 fédérations locales,
- Près de 200.000 habitants bénévoles, dans les instances de gouvernance ou l'animation d'activités,
- 55.000 salarié.e.s,
- 79% en territoire urbain, 21% en territoire rural (dont 70% sont intercommunaux),
- Mode de gestion :
 - 70% association,
 - 26% collectivité locale (ou CCAS),
 - 3% CAF et co-gestion,
 - 1% autre.
- Une participation à hauteur de 46% en moyenne pour les collectivités locales
- L'action dans les territoires :
 - Lutte contre l'isolement (9 centres sociaux sur 10),
 - Justice sociale, notamment par l'accès aux droits (9/10),